

Council Member Inquiry Form
Demande de renseignement d'un membre du Conseil

Subject: Spring Street Sweeping

Objet : Balayage printanier des rues

Submitted at: City Council

Présenté au: Conseil municipal

From/Exp.:

Date: August 29, 2018

File/Dossier :

Councillor/Conseiller(e) :
J. Leiper

Date: le 29 août 2018

OCC 13-18

To/Destinataire:

General Manager, Public Works and Environmental Services Department
Directeur général, Direction générale des travaux publics et de l'environnement

Inquiry:

Spring street sweeping was late to be completed in several areas of the City and Kitchissippi Ward in 2018.

Can staff please provide an answer as to why this was the case and how work will be completed in a more timely fashion in future.

Demande de renseignement:

En 2018, le balayage printanier des rues s'est fait tard dans plusieurs secteurs de la Ville et du quartier Kitchissippi.

Le personnel peut-il expliquer cette situation et indiquer ce qu'il fera pour que, dorénavant, le balayage se fasse plus rapidement?

Response (Date: 2019-Feb-13)

Street sweeping is undertaken annually as part of the City's Spring Clean-Up operations to remove debris and materials that have accumulated throughout the winter that could pose dangers to traffic, pedestrians/cyclists and clog catch basins. In spring 2018, street sweeping operations were delayed in several areas of the City.

Weather

While the City strives for a completion date of May 31st to align with the City's Council approved [Maintenance Quality Standards \(2003\)](#), all operations are weather dependent.

Although the 2018 winter season was actually quite mild, the spring weather conditions were particularly challenging. During the month of April, the City received almost 16 centimeters of snow, representing a 54% increase in April snowfall, compared to the 20-year average. This late snowfall, combined with a mid-April ice storm contributed to a delayed start of the City's street sweeping operations.

Specifically, the ice storm and subsequent cold weather meant that sweeping operations could not begin. Water is vital for sweeping operations as it helps with the pick up of the debris on the road and prevents the sweeping unit from blocking up. During cold temperatures, this water simply freezes; and as a result, sweeping operations that typically begin in late March and early April could not begin until late April.

While sweeping operations were underway, the City also experienced a windstorm on May 4th, which contributed to the higher than average winter debris accumulation. These factors combined, slowed down the operation.

Contracted Services

The Public Works and Environmental Services Department (PWES) maintains approximately 13,000 lane kilometers of roads across the City of Ottawa. During its Spring Clean-Up operations, the City sweeps approximately 6,300 lane kilometers of roads and 2,300 kilometers of sidewalks over a very short period. To ensure the street sweeping is completed efficiently, the City relies mainly on contracted services to perform most of the street sweeping in the spring. This system works well as our spring sweeping program is normally complete in 4-6 weeks. With such a short operational period and significant equipment costs, it is not cost effective for the City to procure adequate equipment to support an in-house Spring Clean-up Sweeping program.

City staff are continuously working to improve service levels for residents through more efficient contract management practices. To deliver on this service improvement in spring 2018, PWES implemented a new style of contract: area-based (vs. hourly based) in several areas across the City. The advantage of an area-based contract over the traditional hourly-based contract is that there is more incentive for the contractor to complete the sweeping as quickly as possible to the specified expectation. The impact of this should be clean streets, in a shorter time-period with less impacts to residents. Unfortunately, however, there were some internal and external procurement challenges

in the first year of this new style of contract that contributed to a delayed start in the areas serviced by the area-based contracts. Specifically, many of the processes related to the new contract style were unfamiliar to both City operations and procurement staff as well as the external vendors. Additional time was required to understand and work through some of these key processes to ensure the area-based contracts would meet service delivery expectations. As a result, purchase orders were delayed and sweeping services in some areas of the City did not begin until mid-May. Staff have since addressed these issues and do not anticipate the same challenges this spring.

Further compounding this issue, the sweeping industry is being significantly impacted by an amendment made to the [Ontario Highway Traffic Act, R.S.O. 1990](#) on July 1st 2017. The amendment resulted in street sweepers being reclassified from Road-Building Machines to Commercial Motor Vehicles. As commercial vehicles, street sweepers now require Commercial Vehicle Operator's Registration (CVOR), vehicle registration and annual safety inspections, while operators must adhere to regulated hours of service and daily vehicle inspections. As a result of these new regulations, contractors were faced with additional financial and resourcing pressures not previously applicable to the industry. The City will be financially impacted by these cost increases affecting the street sweeping industry when service contracts are up for renewal. Financial Services is currently conducting detailed analysis to better understand the specific implications to the Roads Services operating budget.

Communication

Each spring, PWES communicates the upcoming street sweeping operations to residents through a memo to Council, and information made available through social media and [Ottawa.ca](#). While the Department has a well-established street sweeping communication plan in place, staff recognize that there is opportunity for improvement; specifically around anticipated delays. A more consistent and systematic communication approach between operations staff and contractors in all areas of the City would enable the Department to implement mitigation strategies earlier and communicate known delays more effectively to residents.

Improving Street Sweeping for 2019

PWES is committed to improving street sweeping services for residents and is taking the following measures:

- PWES staff will continue to meet with vendors regularly to discuss all maintenance contracts. A post-season meeting took place last summer to identify and address

the issues experienced in spring 2018 so that improvements can be made. A follow-up meeting is also scheduled ahead of this spring.

- Roads Services is currently working with Supply Services to review and improve the procurement process for street sweeping contracts. Pre and post-season meetings are scheduled twice annually to discuss contract strategy, scheduling and prioritization of seasonal contracts.
- PWES is working to further improve contract administration training for staff in order to support the development of a more systematic contract management approach
- In collaboration with Roads Services, Public Outreach and Communication staff will develop a more comprehensive plan that will include a robust social media presence and timely updates to Ottawa.ca. Staff will also be reaching out to Councillors ahead of this spring's Clean-up Operations, with a newly developed street sweeping infographic as well as key messages to help Councillors address common resident concerns about the City's street sweeping operations.

Réponse (Date: le 13 février 2019)

Dans le cadre de son nettoyage printanier annuel, la Ville procède au balayage des rues pour ramasser les débris et les matières qui se sont accumulés durant l'hiver et qui pourraient constituer un danger pour la circulation, les piétons et les cyclistes et boucher les puisards de rue. Au printemps 2018, cette opération a été retardée dans plusieurs secteurs de la ville.

Conditions météorologiques

Même si la Ville vise la fin des opérations pour le 31 mai afin de se conformer aux [normes de qualité en matière d'entretien \(2003\)](#) du Conseil municipal, le balayage des rues est tributaire des conditions météorologiques.

Bien que l'hiver 2018 ait été plutôt clément, les conditions printanières ont été particulièrement difficiles. En avril, la Ville a reçu près de 16 cm de neige, une augmentation de 54 % par rapport aux chutes de neige moyennes enregistrées pour ce mois sur 20 ans. Ces précipitations tardives et la tempête de verglas de la mi-avril ont contribué au retard des opérations de balayage des rues.

C'est précisément en raison de cette tempête de verglas et des températures froides qui ont suivi qu'il a été impossible de procéder au balayage. L'eau est indispensable à cette opération, puisqu'elle aide à déloger les débris de la chaussée et à éviter l'obstruction des balayeuses. Puisque l'eau gèle par temps froid, ces opérations – qui

commencent normalement vers la fin mars ou au début avril – ont dû être repoussées jusqu'à la fin avril.

Le déroulement des opérations a aussi été perturbé par une tempête de vent le 4 mai, un événement qui a engendré une quantité inhabituelle de débris. Ce sont tous ces facteurs qui ont ralenti les opérations.

Services contractuels

La Direction générale des travaux publics et de l'environnement (DGTPE) assure l'entretien d'environ 13 000 km de chaussée à Ottawa. Durant son nettoyage de printemps, la Ville balaie environ 6 300 km de chaussée et 2 300 km de trottoirs en une très courte période. Pour assurer l'efficacité du balayage printanier des rues, la Ville recourt essentiellement à des services contractuels. Cette façon de faire est efficace, car les opérations sont normalement bouclées en quatre à six semaines. Compte tenu de la brièveté de cette opération et du coût élevé de l'équipement nécessaire, ce ne serait pas rentable pour la Ville de s'équiper pour assurer elle-même le balayage.

Le personnel municipal s'emploie continuellement à améliorer le niveau de service offert aux résidents en optimisant ses pratiques de gestion des contrats. Dans cette optique, au printemps 2018, la DGTPE a mis en place un nouveau type de contrat (« par quartier » plutôt que « par heure ») dans plusieurs secteurs de la ville. Avec ces contrats, les entrepreneurs sont encouragés à terminer le balayage aussi rapidement que possible, tout en répondant aux attentes. Conséquemment, nous profitons de rues plus propres et nettoyées plus rapidement ainsi que d'opérations qui minimisent les désagréments occasionnés aux résidents. Comme c'était la première année où nous utilisions ce type de contrat, nous avons malheureusement rencontré quelques difficultés – à l'interne et à l'externe – en ce qui concerne l'approvisionnement, une situation qui a retardé les opérations dans les secteurs entretenus par les fournisseurs ayant un contrat « par quartier ». Plus précisément, bon nombre des procédures associées à ces contrats étaient nouvelles, tant pour les Opérations municipales que pour les responsables de l'approvisionnement et les fournisseurs. Il nous a fallu plus de temps pour comprendre certains des processus clés et s'assurer que les contrats « par quartier » répondraient aux attentes de prestation des services. Conséquemment, les bons de commande ont été retardés et le balayage de certains secteurs n'a pas pu commencer avant la mi-mai. Depuis, le personnel a résolu ces problèmes; on s'attend à un processus plus fluide cette année.

Il faut aussi savoir que, pour compliquer les choses, les fournisseurs dans ce domaine ont été significativement touchés par une modification apportée le 1^{er} juillet 2017 au

[Code de la route de l'Ontario, L.R.O. 1990](#). Avec cette modification, la classification des balayuses de voirie est passée de « machines à construire des routes » à « véhicules utilitaires automobiles ». En raison de cette nouvelle désignation, les balayuses doivent maintenant avoir une immatriculation d'utilisateur de véhicule utilitaire (IUVU) et faire l'objet de vérifications de sécurité annuelles. Les chauffeurs doivent quant à eux respecter des horaires réglementés et inspecter quotidiennement leur équipement. Les entrepreneurs font donc face à de nouvelles pressions financières et logistiques. Au moment de renouveler ses contrats de balayage, la Ville sera touchée par l'augmentation du coût des services offerts par ces fournisseurs. La Direction des Services financiers mène actuellement des analyses pour évaluer les effets de ces changements sur le budget de fonctionnement des services routiers.

Communication

Chaque printemps, la DGTPE informe les résidents des opérations de balayage des rues à venir avec une note de service destinée au Conseil et par des publications sur les réseaux sociaux et sur ottawa.ca. Si la DGTPE dispose d'un plan de communication bien établi au sujet du balayage des rues, le personnel reconnaît qu'il y a matière à amélioration, particulièrement en ce qui concerne les retards anticipés. En favorisant une communication plus uniforme et systématique entre le personnel opérationnel et les entrepreneurs des différents secteurs de la ville, la DGTPE pourrait mettre en œuvre des stratégies d'atténuation plus rapidement et informer plus efficacement les résidents des retards.

Amélioration du balayage des rues en 2019

La DGTPE s'engage à améliorer les services de balayage des rues en prenant les mesures suivantes :

- Le personnel de la DGTPE continuera de rencontrer régulièrement les fournisseurs pour discuter des contrats d'entretien. Une rencontre a eu lieu l'été dernier pour examiner les problèmes soulevés en 2018 et ajuster le tir. Une autre rencontre doit avoir lieu d'ici au printemps.
- Les Services routiers collaborent actuellement avec les Services de l'approvisionnement pour passer en revue le processus d'attribution des contrats de balayage des rues. Ces deux Services se rencontrent deux fois par an (avant et après la saison des opérations) pour discuter des contrats, des horaires et de la priorisation des contrats saisonniers.
- La DGTPE s'efforce d'améliorer la formation de son personnel et d'implanter une meilleure stratégie en ce qui concerne la gestion des contrats.

En collaboration avec les Services routiers, le personnel du service de Sensibilisation auprès de la population et des communications élaborera un plan complet prévoyant une présence accrue sur les réseaux sociaux et la publication de mises à jour en temps opportun sur ottawa.ca. Avant le nettoyage prévu ce printemps, il présentera aussi aux conseillers un nouveau document infographique sur le balayage des rues et des messages clés pour les aider à répondre aux préoccupations des résidents sur ces opérations.

Council Inquiries

Demande de renseignements du Conseil:

Response to be listed on the Transportation Committee Agenda of March 1, 2019 and the Council Agenda of March 1, 2019

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité des transports prévue le 1er mars 2019 et à l'ordre du jour de la réunion du Conseil prévue le 1er mars 2019.